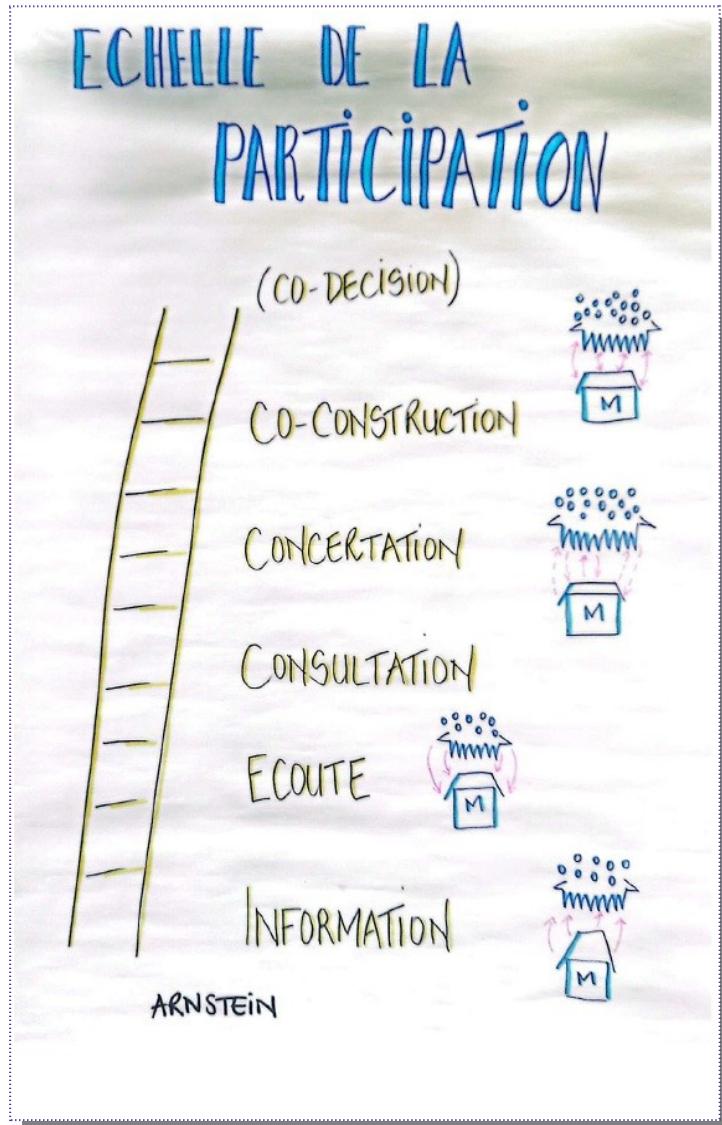


**La participation citoyenne dans les quartiers**  
16 octobre 2025, St Malo

**Fiche de capitalisation**

**Atelier « De la participation à la coopération, quelles conditions ? »**

Une grille de lecture de la participation est proposée aux participant.es : **L'échelle de la participation** selon **Shelley ARNSTEIN** (1969)



**Vos contributions sur l'animation de démarches participatives :**

- La définition d'un cadre d'animation (et l'adhésion des participant.es à ce cadre) ainsi que la clarification des rôles semblent indispensables à une démarche participative.
- La confiance du groupe ainsi que la neutralité sont nécessaires pour ouvrir des espaces d'expression.
- Une animation collective à 2 ou 3 permet d'être plus à l'aise → se doter des moyens de son autonomie.

**Quelques clés de lecture (enrichies de vos contributions) :**

- Plus on avance vers le haut de l'échelle, plus la participation est intensifiée, mais cela ne signifie pas pour autant que l'idéal absolu est la co-construction. Il faut mieux donner une bonne information, transparente et claire, que de promettre une co-construction qui n'en est pas une.
- Selon le projet, son contexte, ses enjeux, le jeu d'acteurs, etc, il peut être souhaitable de proposer différents échelons de participation à différents moments du projet.
- Tout projet qui se veut participatif implique de se poser la question de la place du public dans un processus décisionnel.
- Attn, en France, la co-décision n'est pas simple à mettre en place car la puissance publique est très présente et en général, c'est elle qui détient le pouvoir de décision (la même chose est vraie dans le milieu associatif, c'est le CA ou l'organe décisionnel qui détient le pouvoir).
- Etre « crédible » se joue à 2 niveaux : le sentiment de confiance qu'on inspire et la crédibilité par la mise en œuvre de l'action.

**Décryptage des échelons :**

- L'information va dans un seul sens, descendant.
- L'écoute peut aller dans les deux sens, mais il n'y a pas forcément de prise en compte de la parole entendue.
- La consultation est une forme d'écoute où la matière récoltée peut être prise en compte, ou non, dans le projet. Elle implique le recueil d'un avis.
- La concertation implique de la délibération, du dialogue entre visions contradictoires, mais ne signifie pas la prise en compte systématique des avis recueillis.
- La co-construction implique en revanche, une place pour le public dans le processus décisionnel avec une prise en compte des points de vue contradictoires.

Un deuxième axe de réflexion autour de **la manière de conduire des projets** est proposé : celui de **la coopération**, se basant sur les écrits de **Edgar MORIN**.

### Quelques clés de lecture (enrichies par vos contributions) :

- Lorsque l'on coopère, on partage un sens et/ou une vision commune.
- Coopérer implique de laisser de côté l'égo (question de posture). C'est pourquoi cela demande une maturité du groupe. En revanche, cela ne signifie pas de renoncer à sa souveraineté personnelle. Une coopération est constituée de l'individuel, du collectif et du contexte dans laquelle la coopération se déroule. Si on est que dans le collectif sans prendre en compte les individus et l'environnement, cela ne fonctionnera pas.
- Décider de coopérer est avant tout une posture ou une compétence, et en cela elle diffère de la participation. On peut participer à un projet sans coopérer.
- La coopération implique forcément du collectif, alors qu'on peut participer individuellement.
- Dans l'échelle de la participation, les conditions pour la mise en œuvre de la coopération peuvent exister à l'échelon « co-construction ».
- Coopérer est un processus transformateur et dans ce sens, c'est une démarche où l'on apprend de l'autre.



Dans ce contexte, quelques **freins et leviers à la coopération** sont proposés :

